

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AU RÉTABLISSEMENT DES TERMES "JOURNÉES DU PATRIMOINE" ET "OPEN MONUMENTENDAGEN"

DÉPOSÉE PAR GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

### DÉVELOPPEMENTS

La Région de Bruxelles-Capitale organise les Journées du Patrimoine (de « Open Monumentendagen » en néerlandais) depuis sa création en 1989.

Cet événement important sur le plan culturel, qui a lieu chaque année au mois de septembre dans de multiples endroits à Bruxelles, a pour objectif de rapprocher la population belge et bruxelloise du patrimoine de la capitale, en permettant au public de visiter des lieux rarement – voire jamais – ouverts le reste de l’année.

En août 2021, dans le cadre des préparatifs de la 33<sup>ème</sup> édition, qui se tiendra les samedi 18 et dimanche 19 septembre, le Secrétaire d’Etat du Gouvernement bruxellois en charge de l’Urbanisme et du Patrimoine a pris la décision de substituer aux dénominations française et néerlandaise le terme anglais « Heritage Days ».

L’argument invoqué pour cette nouvelle dénomination repose principalement sur l’idée que le terme « *patrimoine* » contiendrait une dimension sexiste, dans la mesure où il provient du latin « *patrimonium* », qui signifie littéralement « héritage du père », c’est-à-dire les biens que l’on tient du père et que l’on transmet à ses enfants, parfois uniquement aux fils. Il porterait ainsi en lui le souvenir d’une période où la femme était écartée de tout processus de transmission de richesses et rendue financièrement dépendante de l’homme.

En d’autres termes, l’usage du mot *patrimoine* renverrait ainsi à une conception patriarcale dépassée, en décalage avec la conception actuelle de l’égalité entre les hommes et les femmes.

Il est permis de sérieusement remettre en question cette conception du caractère « sexiste » du terme *patrimoine*.

Ainsi, il n'est jamais venu à l'esprit du linguiste à la VUB Rik Vosters que ce mot pouvait faire l'objet de controverses. Il déclare ainsi que, selon lui, ce terme « *n'évoque pas de connotation sexiste* »<sup>1</sup>.

Pour Michel Francard, linguiste à l'UCL, si le mot *patrimoine* se rattache à la famille étymologique de "père" en latin, les dictionnaires du français ont progressivement « *donné à "patrimoine" une valeur générique, sans plus le mettre en rapport avec un sexe en particulier* »<sup>2</sup>, de telle manière qu'il qualifie aujourd'hui des biens provenant d'un père ou d'une mère.

Cette observation rejoint celle de Wim Vandebussche, linguiste à la VUB, qui explique que le mot « *est rapidement devenu un terme assez neutre pour désigner le patrimoine* »<sup>3</sup>.

Selon Marie-Sophie de Clippele, chercheuse en droit du patrimoine culturel à l'Université Saint-Louis, le terme *patrimoine* n'est entré dans le langage juridique que dans les années 1970-1980 en Belgique, permettant une vision plus large que le terme *Monuments et sites* : l'usage de ce terme a ainsi permis de « *sortir de l'élitisme des châteaux et cathédrales pour englober le moulin, le site industriel, les traditions...* »<sup>4</sup>.

En outre, elle précise que, contrairement au terme *héritage*, qui représente uniquement ce que l'on a hérité, « *le patrimoine englobe aussi les biens présents et à venir* », ce qui « *confirme que le patrimoine est devenu un terme générique, plus large que ce que l'on a hérité du passé* »<sup>5</sup>.

Dès lors, l'argument avancé par le cabinet du Secrétaire d'Etat selon lequel le terme *héritage* serait plus approprié, dans la mesure où il recouvrirait une dimension plus large que celle du patrimoine, afin d'inclure notamment l' "immatériel", n'est pas davantage fondé.

Il pourrait au contraire être avancé que c'est précisément le terme *patrimoine* qui comporte une dimension plus large, puisqu'il ne fait pas uniquement référence au passé.

---

<sup>1</sup> <https://www.bruzz.be/culture/cultural-news/omdat-patrimonium-te-seksistisch-organiseert-brussel-nu-de-heritage-days-2021>

<sup>2</sup> <https://plus.lesoir.be/390449/article/2021-08-20/les-journees-du-patrimoine-un-nom-trop-sexiste-pour-bruxelles>

<sup>3</sup> <https://www.bruzz.be/culture/cultural-news/omdat-patrimonium-te-seksistisch-organiseert-brussel-nu-de-heritage-days-2021>

<sup>4</sup> <https://plus.lesoir.be/390449/article/2021-08-20/les-journees-du-patrimoine-un-nom-trop-sexiste-pour-bruxelles>

<sup>5</sup> Idem

Outre la question du caractère prétendument sexiste du terme, le choix de le substituer au terme anglais « Heritage Days » pose également sérieusement question.

Procéder à une telle substitution en anglais – langue sans aucun lien historique avec notre Région – au détriment du terme *patrimoine* est d'une violence symbolique d'autant plus importante que le français et le néerlandais sont précisément deux langues constitutives du patrimoine bruxellois.

Comme le relèvent certaines associations, « à l'heure où le patrimoine immatériel est progressivement mis en valeur, abandonner le français et le néerlandais qui sont tous deux également constitutifs de notre culture bruxelloise, et donc de notre patrimoine, est indéfendable »<sup>6</sup>.

Certains linguistes s'offusquent également de cette pratique, à l'instar du professeur à la VUB Wim Vandebussche, qui considère que « si le Gouvernement bruxellois entend sérieusement promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, il devra le prouver par des actes » et qu'il « aurait pu être un peu plus créatif qu'en choisissant un terme anglais »<sup>7</sup>.

Cette pratique est d'autant plus condamnable qu'elle ne constitue pas un acte isolé, mais qu'elle s'inscrit dans une succession de décisions prises ces dernières années.

On remarque en effet que les autorités régionales bruxelloises s'adonnent depuis plusieurs années à une anglicisation croissante de nombreux termes. Ainsi, de nombreuses administrations bruxelloises ont récemment été dotées d'une dénomination anglophone (*Finance, Urban, Hub*), à l'instar de différents plans régionaux (*Good Move, Good Food, Good Living*) ou de maintes autres appellations, telles les zones de stationnement (*Park & Ride, Sleep & Ride, Wait & Ride*).

Cette atteinte continue au bilinguisme régional s'apparente de plus en plus clairement à la volonté politique de déconstruire l'identité bruxelloise, historiquement multilingue. En entreprenant de la sorte l'élimination de termes considérés comme nocifs, elle fait fi du fait que la langue française est aujourd'hui parlée par un nombre majoritaire de locuteurs et elle s'en prend collatéralement au néerlandais.

---

<sup>6</sup> Lettre d'information du « Quartier des Arts », 28 août 2021.

<sup>7</sup> <https://www.bruzz.be/culture/cultural-news/omdat-patrimonium-te-seksistisch-organiseert-brussel-nu-de-heritage-days-2021>

En outre, ce type d'initiative semble rentrer en contradiction avec d'autres projets portés par le Gouvernement bruxellois et relatifs à la promotion du multilinguisme<sup>8</sup>.

Le bilinguisme ne devrait pourtant pas être perçu comme une contrainte, mais bien comme une richesse qui permet la diversité culturelle au sein d'une Ville-Région extrêmement cosmopolite.

Une des spécificités de la Région bruxelloise réside justement dans ce mélange de cultures qui, s'il ne s'est pas toujours déroulé sans heurts, a contribué à forger cette identité mi-latine, mi-germaine.

Or, en utilisant l'anglais à outrance, voire même en le substituant de la sorte à nos langues régionales, les autorités bruxelloises courent le risque de contribuer à l'uniformisation galopante de la langue et de la pensée, alors qu'il faudrait à l'inverse mettre fièrement en avant nos richesses langagières et culturelles.

Comme le relève Bernard Hennebert, Président de la Ligue des usagers culturels, alors qu'il faudrait encourager le multilinguisme le plus souvent possible, c'est ici l'inverse qui se pratique, ce qui est « *d'autant plus regrettable que cela se produit dans le domaine culturel, la maison des langues et des littératures* »<sup>9</sup>.

Plutôt que de mener un combat de pureté idéologique contre les langues, sous prétexte de vouloir en bannir les traces sémantiques qui comporteraient en elles le germe d'une discrimination sexiste, le Gouvernement bruxellois devrait plutôt diriger ses politiques publiques dans un sens qui permette de familiariser la population avec l'idée que le plurilinguisme est une possibilité pour découvrir autrui au travers de sa langue.

---

<sup>8</sup> <https://www.svengatz.be/fr/multilinguisme/>

<sup>9</sup> <https://www.lalibre.be/debats/ripostes/2021/08/25/pascal-smet-a-t-il-eu-raison-de-rebaptiser-les-journees-du-patrimoine-en-heritage-days-BLNMA5Z4CNG4HBVN2KQ6MGMR6Y/>

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AU RÉTABLISSEMENT DES TERMES "JOURNÉES DU PATRIMOINE" ET "OPEN MONUMENTENDAGEN"

DÉPOSÉE PAR GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale :

Vu la Déclaration de politique générale 2019-2024 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui stipule que « *le Gouvernement développera une politique globale favorisant le multilinguisme des Bruxellois, ainsi renforçant l'identité et la citoyenneté bruxelloise, la promotion sociale et la cohésion sociale au sein de la Région* » ;

- a) Considérant que les *Journées du Patrimoine* constituent un événement culturel important, qui a lieu chaque année au mois de septembre avec l'objectif de rapprocher la population belge et bruxelloise du patrimoine bruxellois ;
- b) Considérant la décision prise par le Secrétaire d'Etat en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine relative au changement de dénomination des termes « Journées du patrimoine » (de « Open Monumentendagen » en néerlandais) au profit des termes anglais « Heritage Days » ;
- c) Considérant que l'argument invoqué pour cette nouvelle dénomination repose principalement sur l'idée que le terme « *patrimoine* » contiendrait une dimension sexiste ;
- d) Considérant que cette conception est sérieusement remise en question par plusieurs linguistes, qui s'accordent pour reconnaître au terme « *patrimoine* » une valeur générique, sans plus le mettre en rapport avec un sexe en particulier ;

- e) Considérant qu'un autre argument avancé pour ce changement de dénomination réside dans l'idée que le terme « héritage » recouvrirait une dimension plus large que celle du terme « patrimoine » ;
- f) Considérant que le terme « patrimoine » est au contraire singulièrement approprié, dans la mesure où il ne fait pas uniquement référence au passé, mais qu'il englobe aussi les biens présents et à venir ;
- g) Considérant que procéder à une telle substitution au profit d'un terme anglais est éminemment paradoxal, dans la mesure où le français et le néerlandais sont précisément deux langues constitutives du patrimoine bruxellois ;
- h) Considérant que cette pratique est d'autant plus condamnable qu'elle ne constitue pas un acte isolé, mais qu'elle s'inscrit dans une succession de décisions prises ces dernières années qui substituent l'anglais aux langues régionales ;
- i) Considérant que cette atteinte continue au bilinguisme régional s'apparente de plus en plus clairement à la volonté politique de déconstruire l'identité bruxelloise, historiquement multilingue ;
- j) Considérant qu'une des spécificités de la Région bruxelloise réside justement dans ce mélange de cultures qui a contribué à forger cette identité mi-latine, mi-germaine ;
- k) Considérant qu'en substituant l'anglais à nos langues régionales, les autorités bruxelloises courent le risque de contribuer à l'uniformisation de la langue et de la pensée ;
- l) Considérant les vives critiques qui ont été formulées de toutes parts contre ce changement de dénomination, tant du monde politique que du monde académique ou de la société civile ;
- m) Considérant enfin que plutôt que de mener un combat de pureté idéologique contre les langues, sous prétexte de vouloir en bannir les traces sémantiques qui comporteraient en elles le germe d'une discrimination sexiste, le Gouvernement bruxellois devrait plutôt diriger ses politiques publiques dans un sens qui permette de familiariser la population avec l'idée que le plurilinguisme est une possibilité pour découvrir autrui au travers de sa langue.



**Parlement bruxellois**

Demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- 1) De prendre en considération les différents arguments invoqués relatifs à l'impérieuse nécessité de promouvoir les langues régionales et le multilinguisme au sein de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- 2) Dans ce cadre, de reconsidérer sa position quant à la nouvelle dénomination anglaise attribuée aux « Journées du Patrimoine », qui se substitue aux termes français et néerlandais (« Open Monumentendagen ») ;
- 3) De rétablir, dans le cadre de la 34<sup>ème</sup> édition qui se déroulera en septembre 2022, l'utilisation des termes « Journées du Patrimoine » et « Open Monumentendagen ».